

SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°205

Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- La bourse veut y croire
- Du pétrole à ne plus en vouloir

C'est déjà hier

- Etats-Unis, un nouveau monde ?
- Les Etats-Unis, un pays toujours neuf
- L'emploi maintient le cap en France
- L'investissement industriel, en France, toujours entre deux eaux

Le Coin de la Conjoncture

- La République tchèque, un modèle en Europe ?
- Chine, le difficile pilotage de la transition

Le Coin des Tendances

- Les jeunes face aux aides sociales
- Le commerce de détail trace sa voie entre plusieurs écueils

Le Coin des Graphiques

- L'emploi des seniors, la France toujours à la traîne malgré des progrès

L'agenda économique et financier de la semaine

LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 11 nov. 2016	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 481,29	+2,37 %	4 637
Dow Jones	18 847,66	+5,36 %	17 423
Nasdaq	5 237,11	+3,78 %	5 107
Daxx Allemand	10 667,95	+3,98 %	10 743
Footsie	6 730,43	+0,56 %	6 242
Euro Stoxx 50	3 030,02	+2,56 %	3 100
Nikkei	17 374,79	+2,78 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,750 %	+0,284 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,308 %	+0,144 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	2,138 %	+0,289 pt	2,269 %
Cours de l'euro / dollars (18 heures)	1,0837	-2,68 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 232,760	-5,44 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	44,430	-2,46 %	37,570

La bourse veut y croire

Le retour des Républicains au pouvoir après huit ans de présidence démocrate a été salué par les marchés financiers. La fin de la cohabitation entre un Congrès Républicain et un Président démocrate est jugée positivement par les investisseurs.

La volonté de la nouvelle équipe de réduire les impôts, de relancer les dépenses publiques d'investissement et de simplifier la réglementation a été évidemment bien perçue. Les promesses protectionnistes ne sont pas, pour le moment, prises au sérieux, le Congrès étant en charge de freiner les éventuelles ardeurs en la matière du nouveau Président.

Côté taux, compte tenu des bons indicateurs économiques américains, la FED pourrait opter pour une hausse au mois de décembre afin de se donner des marges en cas de ralentissement et pour prouver son indépendance avant l'arrivée de la nouvelle équipe à la Maison Blanche au mois de janvier. A ce titre, les taux étaient plutôt orientés à la hausse avec en filigrane l'idée que l'époque est à l'augmentation des déficits publics.

Du pétrole à ne plus en vouloir !

L'élection de Donald Trump qui a promis de relancer la production des énergies fossiles aux Etats-Unis a entraîné la baisse du cours du pétrole. Ce dernier était déjà orienté à la baisse avant l'élection du fait de stocks importants et de l'absence de véritable coordination entre les grands producteurs.

Dans ce contexte, malgré un déséquilibre persistant entre offre et demande, la production a battu, en octobre, un record historique avec 97,8 millions de barils par jour (mbj), soit 800 000 de plus qu'en septembre, selon les statistiques publiées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

La production de l'OPEP qui représente environ un tiers du marché, a atteint un plus haut historique malgré les consignes de modération à 33,83 millions de barils par jour. Ce record est imputable au redémarrage de l'activité au Nigeria et en Libye.

La production des pays hors OPEP a également augmenté à 57 millions de barils, soit 485 000 mbj de plus sur un mois. La Russie a porté sa production à 11,2 millions de barils en octobre, ce qui constitue également un record.

Contrairement aux attentes, en 2017, la production pourrait s'accroître avec le retour de l'Iran et de l'Irak. Elle sera également portée par la mise en service de nouveaux champs, notamment en Russie, au Brésil, au Canada et au Kazakhstan.

La réunion de Vienne de l'OPEP, le 30 novembre prochain, sera cruciale pour la mise de l'accord du mois de septembre qui prévoit une régulation de la production. Compte tenu du souhait de l'Iran de revenir à son niveau de production d'avant l'embargo, l'Arabie saoudite menace de ne pas appliquer cet accord et de produire encore plus.

La remise en cause éventuelle de l'accord de Paris par Donald Trump et son engagement de lancer la construction du projet d'oléoduc géant Keystone XL permettant de relier Alberta qui produit des pétroles bitumineux au Golfe du Mexique, en traversant les Etats-Unis pèsent sur les prix. Par ailleurs, du fait de gains de

productivité importants, les réouvertures de puits se multiplient. 450 puits d'extraction de pétrole de schiste sont en fonction contre 320 en mai.

C'EST DÉJÀ HIER

Les Etats-Unis, un nouveau monde ?

Le 8 novembre 2016, Donald Trump remporte l'élection américaine avec 279 grands électeurs contre 228 pour Hillary Clinton. En revanche, il n'obtient que 47,4 % des suffrages exprimés contre 47,7 % pour Hillary Clinton. La victoire républicaine est totale car le « Old Party » maintient ses positions à la Chambre des Représentants et conserve le Sénat. Dans les deux chambres, les Républicains disposent désormais de la majorité absolue (52 sièges contre 48 au Sénat ; 238 sièges contre 193 à la Chambre des Représentants). Le Parti démocrate, comme c'est le cas depuis Franklin Roosevelt, n'a pas réussi une nouvelle fois la passe de trois, c'est-à-dire à faire élire pour un troisième mandat successif un candidat issu de ses rangs.

Donald Trump est tout à fois un « business man » et un « show man ». Il a conçu sa campagne comme il mène ses affaires. Il a fait preuve d'une bonne connaissance de ses clients et a fait preuve d'un puissant opportunisme. Connus médiatiquement depuis des années, symbole de l'homme d'affaires qui surmonte ses échecs, il a placé au cœur de ses messages l'Amérique quand Hillary Clinton parlait avant tout d'elle, de ses compétences, de ses succès, etc.

Le vote Trump est celui des « petits blancs » non diplômés ne vivant pas au cœur des grands centres urbains. Après la Grèce, l'Autriche et le Royaume-Uni, c'est au tour de la première puissance économique mondiale d'émettre un vote contestataire, a priori pas rationnel, mais qui illustre le désarroi d'une partie de sa population.

Comme au Royaume-Uni, les électeurs rejettent les représentants traditionnels de la classe politique et adhèrent à des candidats populistes.

La tentation du repli gagne du terrain. Elle repose sur les craintes générées par les attentats, la mondialisation ou la digitalisation.

Les États-Unis, un pays habitué au coup de tête des électeurs

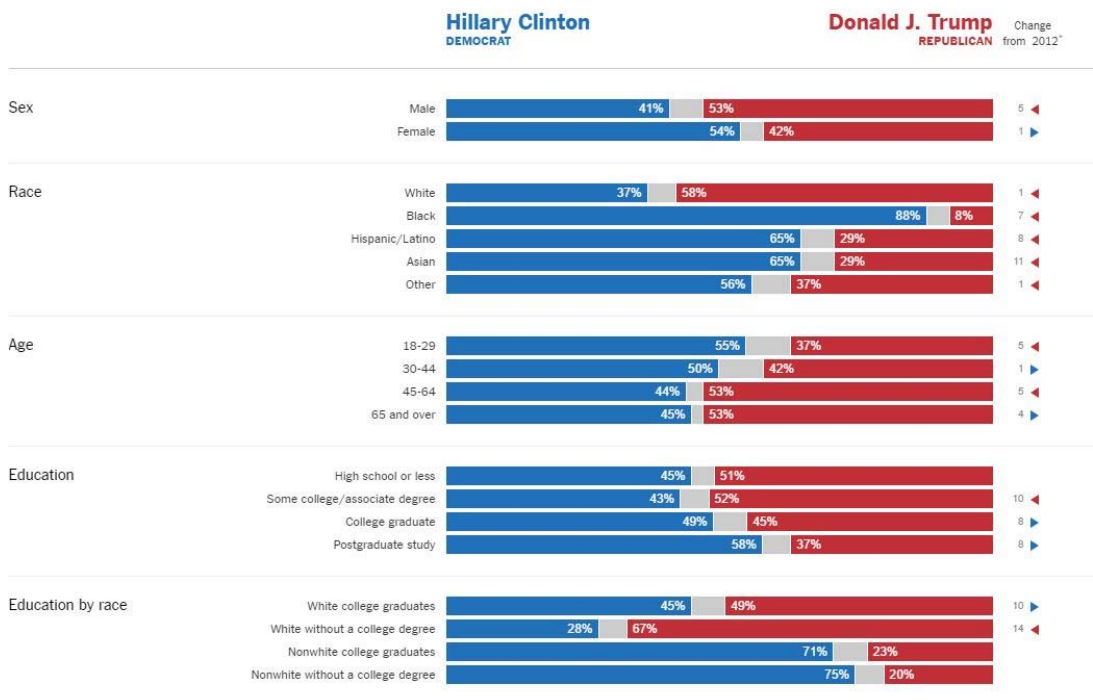
Les États-Unis n'en sont pas à leur premier coup de tête électoral. Ainsi, en 1976, Jimmy Carter qui avait peu d'expérience politique l'avait emporté sur le chevronné Gerald Ford, Président sortant. En 1980, c'est Ronald Reagan, acteur de série B, gaffeur invétéré, qui est élu contre ce même Jimmy Carter. En 2000, George W. Bush qui est certes le fils de son père, ex Président des États-Unis - mais qui avait connu des problèmes d'alcoolisme et de drogue, avait remporté l'élection contre le très diplômé et reconnu Al Gore. Déjà en 1912, les électeurs américains avaient créé la

surprise en ne reconduisant pas Theodore Roosevelt et en lui préférant le pacifiste Woodrow Wilson.

Le système à un tour accentue les sautes d'humeur de l'électorat. En outre, en votant État par État, il y a amplification des votes de sanction. Ainsi, au nombre de voix Hillary Clinton obtient plus de de voix que son adversaire (plus de 200 000). Néanmoins, elle n'a remporté qu'une petite vingtaine d'États quand Donald Trump en a gagné une trentaine dont plusieurs parmi les fameux « swing states ».

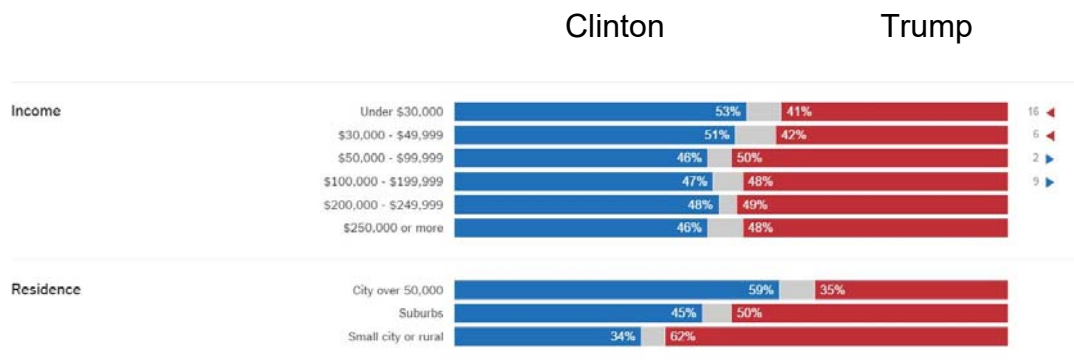
Un vote blanc, âgé et masculin

58 % des blancs ont voté Donald Trump contre 8 % des afro-américains et 29 % des hispaniques. 53 % des hommes ont voté Donald Trump pour seulement 42 % des femmes. Les diplômés ont majoritairement voté Hillary Clinton.



Une victoire des classes moyennes en mal de reconnaissance

Le vote Donald Trump est un vote de classe moyenne. Les revenus les plus modestes ont voté démocrate quand les revenus les plus élevés se sont partagés entre les deux partis. C'est aussi un vote rural et de banlieue.



Le bilan économique de Barack Obama n'a pas suffi

Le retour du plein emploi et les légères augmentations de revenus enregistrées depuis un an n'ont pas suffi à convaincre la majorité des électeurs de voter pour la candidate soutenue par le Président sortant. La mondialisation, la robotisation et la crise de 2008 ont provoqué la destruction de nombreux emplois réservés jusque-là à la classe moyenne. Les membres de cette catégorie sociale, à défaut de pouvoir occuper des postes à responsabilité dans des start-up se sont retrouvés en situation de fragilité économique avec à la clef un sentiment aigu de déclassement. Aux États-Unis, les emplois de la classe moyenne sont passés de 60 % de l'emploi total, en 1970, à moins de 45 % en 2015. La montée des inégalités est de plus en plus durement ressentie car l'ascenseur social semble cassé pour un grand nombre d'Américains.

Le programme économique et social de Donald Trump est-il réaliste ?

Donald Trump a bâti un programme économique très généraliste lui permettant de rassembler les opposants aux Démocrates. Il a indiqué que l'équilibre budgétaire n'était pas sa priorité ce qui le met en contradiction avec la majorité républicaine du Congrès qui a imposé un plan de réduction du déficit public à Barack Obama. Donald Trump, même si la majorité du Congrès est républicaine, devra négocier pas à pas ses réformes. En effet, les Républicains sont, tout comme les Démocrates, assez divisés. Par ailleurs, de nombreux élus de son propre camp ne l'ont pas soutenu. Compte tenu de son âge, 70 ans, un second mandat n'est pas automatique. De ce fait, il est fort probable que les élus Républicains commencent dès maintenant à penser aux primaires de 2020.

L'application du programme de Donald Trump risque de rencontrer l'opposition de puissants lobbies. En effet, l'automobile, la pharmacie, la chimie, etc. ont profité de l'ALENA pour délocaliser au Mexique et au Canada certaines de leurs usines. La fin de l'accord commercial ou son durcissement ainsi que l'édification d'un mur iraient contre leurs intérêts. De même, ses positions très dures vis-à-vis du développement durable feront peut-être plaisir aux responsables de l'industrie pétrolière mais beaucoup moins à ceux des entreprises spécialisées dans l'énergie renouvelable, secteur qui commence à prendre de l'importance aux États-Unis.

La fiscalité

Sur la fiscalité, les propositions de Donald Trump sont plutôt favorables aux personnes aisées et ne devraient pas concourir à réduire les inégalités. Ainsi, nouveau Président souhaite rendre moins progressif le barème de l'impôt fédéral sur le revenu. Il propose un barème avec trois tranches au lieu de sept actuellement avec un taux marginal ramené de 39,6 à 33 %. Il a également proposé la déduction des frais de garde des enfants. Cette mesure est plutôt favorable aux classes moyennes mais serait coûteuse à financer.

	Taux du barème
moins de 75.000 dollars	12 %
entre 75.000 et 225.000 dollars	25 %
plus de 225.000 dollars par an	33 %

Il s'est prononcé pour la suppression des droits de succession, répondant ainsi à une revendication des conservateurs.

Pour les entreprises, il souhaite abaisser le taux de l'impôt sur les sociétés de 35 à 15 %. Il n'a pas annoncé comment il entendait financer cette mesure. Au niveau des augmentations d'impôts, il a prévu la création d'une taxe de 10 % sur le rapatriement des bénéfices réalisés à l'étranger.

Les dépenses publiques

Donald Trump entend réduire les dépenses fédérales et relancer l'investissement public. Il a promis de ne pas toucher aux dépenses militaires même s'il souhaite moins d'interventions extérieures. Il a, par ailleurs, indiqué qu'il demanderait la suppression de l'Obama Care. L'industrie pharmaceutique a plutôt bien réagi à cette annonce car le système mis en place par Obama aboutissait à comprimer les tarifs des actes médicaux et des médicaments.

La tentation de l'isolationnisme

Donald Trump propose un moratoire sur tous les nouveaux accords commerciaux et la remise en cause éventuelle de celui signé avec le Canada et le Mexique. Il est opposé aux traités transatlantique, transpacifique et sur le climat (COP21).

Le nouveau Président souhaite accroître les sanctions douanières contre « les pays qui trichent en subventionnant leurs produits ». Il entend avoir une politique plus agressive à l'encontre de la Chine accusée d'être responsable de près de la moitié du déficit commercial américain. Il a promis de poursuivre les Chinois pour le vol de propriété intellectuelle, lutter contre le dumping commercial chinois et la manipulation de la monnaie chinoise.

La politique de l'immigration

Sur l'immigration, il entend tripler les effectifs des agents de police aux frontières et ériger un mur à la frontière mexicaine, financé par le Mexique sous menace de suspension des transferts d'argent des travailleurs mexicains illégaux.

L'énergie, la fin du développement durable ?

Sur l'énergie, en plus de l'annulation du plan climat de Barack Obama et de l'accord de Paris (COP21), il propose la relance de l'extraction de charbon en simplifiant la réglementation environnementale. Pour le pétrole, il s'est également prononcé en faveur de l'extraction offshore. Il a indiqué qu'il était favorable au projet de la société TransCanada qui prévoit de créer un oléoduc entre le Canada et les États-Unis. Ce projet avait été rejeté par l'administration démocrate.

Politique monétaire

Donald Trump souhaiterait, contrairement à la coutume, que le mandat de Janet Yellen, Présidente de la Réserve fédérale, ne soit pas renouvelé en février 2018. Il considère que la FED devrait être plus en phase avec la politique du Gouvernement.

Etats-Unis, un pays toujours neuf !

Les Etats-Unis demeurent la locomotive des pays avancés en réussissant à maintenir une croissance supérieure à celle de leurs partenaires de l'OCDE. Les deux mandats de Barack Obama ont été marqués par un cycle de croissance de plus de 6 ans et par le retour du plein emploi. En revanche, peu de progrès ont été réalisés en matière de lutte contre les inégalités. Les classes moyennes doivent faire face à des destructions d'emplois, en particulier dans le secteur industriel, et à une stagnation voire une régression de leur pouvoir d'achat. Ce qui a expliqué le succès de Donald Trump.

Quels sont les ressorts économiques de la puissance américaine ?

Après six années de croissance, les Etats-Unis, au-delà des incertitudes que génère l'élection de Donald Trump, ont-ils la possibilité de poursuivre leur marche en avant ?

Les Etats-Unis bénéficient de plusieurs atouts qui seront toujours présents en 2017. Ainsi, l'économie américaine peut s'appuyer sur un vaste et riche marché intérieur. Elle dépend moins que le Japon, la Chine, ou la zone euro, des exportations qui ne représentent que 14 % de leur PIB contre respectivement 17, 25 et 27 %. Par ailleurs, depuis 2008, les Etats-Unis ont réduit leur ouverture extérieure, ce qui les insensibilise un peu plus aux aléas conjoncturels de leurs partenaires. Le taux de croissance américaine est de moins en moins corrélé à celui des autres grandes régions économiques.

L'innovation, toujours au cœur du modèle américain

Le principal atout américain est lié à sa forte présence sur les nouveaux secteurs d'activité. Les différents indicateurs (taille du secteur qui produit les Nouvelles Technologies, taille de l'investissement des entreprises en Nouvelles Technologies, effort de Recherche-Développement, degré de robotisation de l'industrie, élasticité-prix des exportations) montrent que le niveau de gamme de l'économie des Etats-Unis est nettement plus élevé que celui de l'économie de la zone euro.

Les Etats-Unis restent de loin en tête dans les secteurs de pointe et notamment dans celui de l'information et de la communication. L'emploi dans les TIC représentait, en 2014, 3,4 % de l'emploi total contre 2,5 % au sein de la zone euro. Les TIC représentent 6 % de la valeur ajoutée aux Etats-Unis contre 4,4 % au sein de la zone euro. Les investissements dans les NTIC s'élèvent à plus de 1,4 % du PIB outre-atlantique contre moins de 1 % en zone euro. Les dépenses de recherche-développement aux Etats-Unis sont toujours nettement en avance. Les entreprises américaines investissent davantage en Nouvelles Technologies (4,5 % du PIB contre 3,9 % en zone euro).

L'industrie américaine est plus robotisée que celle de la zone euro. Le ratio de robots pour 100 emplois industriels est de respectivement de 1,78 et 1,70. Jusqu'en 2013, c'était l'Europe qui l'emportait dans ce domaine. Le faible niveau de l'investissement sur le vieux continent se fait cruellement sentir. A défaut de rattrapage rapide, la compétitivité européenne devrait en pâtir dans les prochaines années.

Du fait d'une bonne spécialisation et d'un niveau de gamme élevé, les exportations américaines sont moins sensibles que celles de l'Union européenne aux variations de prix. L'élasticité prix est de 0,29 aux Etats-Unis contre 0,39 en Allemagne et 0,72 en France.

Depuis 1998, la productivité par tête progresse plus vite aux Etats-Unis (25 points) qu'en Europe (10 points) - source Datastream 1998 – 2016). Dans le secteur manufacturier, la valeur ajoutée par emploi est, en 2016 de 160 aux Etats-Unis quand il est de 98 en zone euro (source Datastream – ratio valeur ajoutée en dollars constants / emploi avec année de base en 2010).

Du fait de cet écart de productivité, le PIB par habitant (exprimé en dollar et parité de pouvoir d'achat) diverge entre les deux grands espaces économiques. Il s'élève à plus de 57 000 dollars aux Etats-Unis contre 37 000 dollars en zone euro. En 1992, l'écart s'est accru de 5 points en moins de vingt ans.

Une capacité à attirer les talents

Les Etats-Unis disposent d'une forte capacité d'attraction des meilleurs talents et cela à l'échelle mondiale. Les Etats-Unis accueillent chaque année entre 150 000 et 200 000 immigrés diplômés BAC + 5 et plus sur un total de 1,7 million de migrants.

Ainsi, sur 1 million de Français qui ont émigré aux Etats-Unis, plus de 34 % sont hautement qualifiés (bac + 5 et plus – source Natixis). Au sein des pays de la zone euro, la France est le pays qui exporte les plus ses diplômés vers les Etats-Unis, avec la Belgique, prouvant tout à la fois que les filières de formation sont reconnus outre-atlantique et que notre système économique national éprouve des difficultés à conserver ses talents. Pour l'Italie, seuls 12 % des émigrés qui partent aux Etats-Unis sont hautement qualifiés. Les Européens qui choisissent de partir aux Etats-Unis ne reviennent que rarement dans les pays d'origine d'autant plus s'ils sont jeunes et diplômés.

L'économie américaine serait pénalisée si le nombre d'étudiants en provenance des quatre coins du monde diminuait. Cette capacité d'intégrer les étudiants, les chercheurs, les savants de toute la planète a été l'un des atouts clefs de la réussite américaine depuis la Seconde Guerre Mondiale.

L'emploi maintient le cap en France

Selon l'INSEE, l'emploi continue d'augmenter en France. Ainsi, au troisième trimestre, 52 200 créations nettes d'emploi dans le secteur marchand non-agricole ont été enregistrées. Par rapport aux trimestres précédents, il y a une véritable accélération (+29 500 au 2^{ème} trimestre et 21 900 au 1^{er} trimestre). Cette augmentation est portée par l'intérim (+5,1 %, soit +29 600, après 0,0 % au deuxième trimestre). Sur un an, l'emploi des secteurs principalement marchands s'accroît de 0,9 % (soit +145 100).

L'emploi continue, en revanche, de reculer dans l'industrie (-0,3 %, soit -9 100). Dans la construction, il se stabilise quasiment (0,0 %, soit +300, après -0,2 % le trimestre précédent). Sur un an, l'industrie perd davantage d'emplois (-33 100) que la construction (-7 100). Dans le secteur tertiaire, les créations d'emploi atteignent 60 900. Sans intérim, elles ne s'élèvent qu'à 31 300.

L'investissement industriel, en France, toujours entre deux eaux

Malgré si l'investissement des entreprises a reculé de 0,3 % au deuxième et au troisième trimestre, les chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière anticipent néanmoins une hausse de 5 % en la matière. L'estimation de juillet dernier est abaissée d'un point. Notamment dans la fabrication de biens d'équipements, l'investissement augmenterait de 5 %, au lieu de 10 % prévu en juillet. Le premier trimestre 2016 avait été extrêmement dynamique avec une hausse de 1,9 %, soit près de 8 % en base annuelle.

Pour 2017, les industriels anticipent une stabilité de leurs dépenses d'investissement par rapport à 2016. L'investissement resterait dynamique dans la fabrication de biens d'équipements (+9 %). En revanche, il se replierait nettement dans la fabrication de matériels de transports (-10 %)

Pour 2016 et 2017, les facteurs financiers (niveau de l'autofinancement, niveau d'endettement, niveau des taux d'intérêt, conditions globales de financement) restent considérés comme stimulants : les soldes sont supérieurs à leur moyenne de long terme. Le solde sur les perspectives de demande intérieure augmente et dépasse sa moyenne de long terme tandis que celui sur les perspectives de demande étrangère se maintient à un niveau élevé.

Entre les enquêtes d'intention et la réalité, l'écart tend à s'accroître négativement ces dernières années. Les chefs d'entreprise corrigent à la baisse leurs dépenses d'investissement au cours de l'exercice. En Europe, la reprise est jugée fragile. Les chefs d'entreprise considèrent que les facteurs exogènes ne modifient, pour le moment, que marginalement, le cours baissier de la croissance. Même si pour le moment, les soubresauts politiques n'ont pas trop d'influence sur le cours de l'économie, ils n'en constituent pas moins des sources d'attentisme.

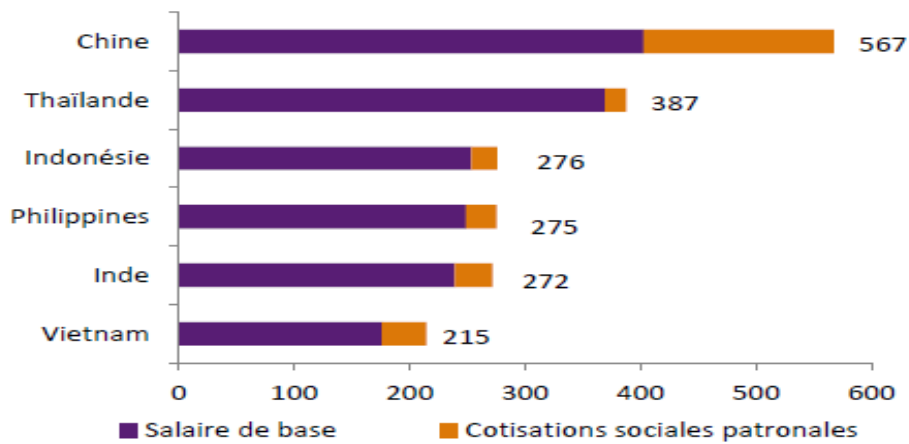
LE COIN DE LA CONJONCTURE

Chine, le difficile pilotage de la transition

En parité de pouvoir d'achat, la Chine pèse 17,3 % du PIB mondial et occupe la deuxième place après les Etats-Unis. L'empire du soleil levant contribue fortement à la croissance de l'économie mondiale. Ainsi, une hausse de son PIB de 6,7 % se traduit par une augmentation de la croissance de 1,2 point de celui de l'ensemble de la planète. Une diminution d'un point du taux de croissance en Chine signifie une réduction de 0,25 point au sein du G20. La Chine continue de décevoir au niveau de son commerce extérieur avec des exportations, en octobre, en recul pour le septième mois consécutif de 7,6 % ; de leur côté, les importations sont en baisse de 1,4 % pour le mois d'octobre. Certes, les contractions sont inférieures à celles du mois de septembre. La dépréciation du yuan qui est au plus bas depuis six ans n'aura pas permis de redresser la courbe des exportations. La contraction des importations traduit l'atonie de la demande intérieure. A l'exception du mois d'août, elles sont en régression depuis près de deux ans.

La faible croissance du commerce internationale pèse sur les échanges chinois. Par ailleurs, en raison de coûts salariaux en forte hausse, la compétitivité chinoise se dégrade au profit de pays émergents souvent asiatiques.

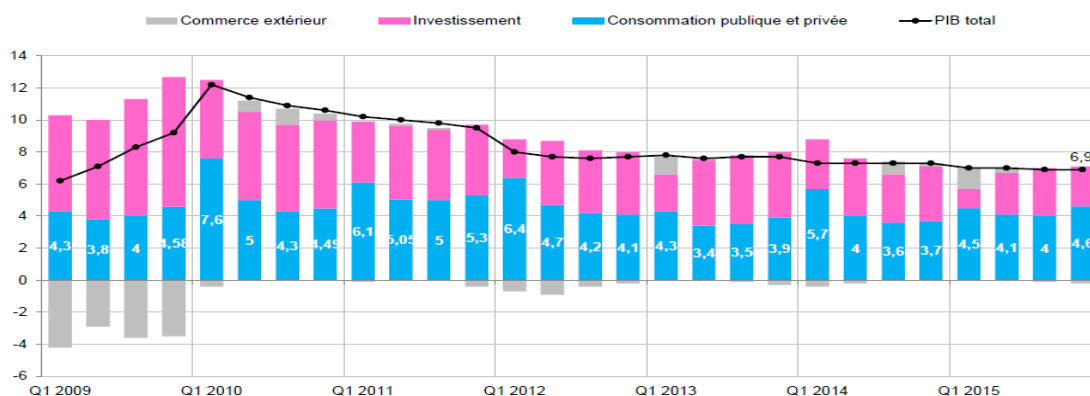
Comparaison des coûts salariaux en dollars (annuel)



Sources : JETRO, NATIXIS

La Chine suit la trace des pays avancés avec une économie de plus en plus tertiairisée. Sa croissance repose de moins en moins sur l'industrie et le commerce extérieur. Ce sont les services qui génèrent une part croissante du PIB.

Contributions à la croissance chinoise (%) - évolutions sur 4 trimestres glissants



Sources : Statistiques nationales chinoises, Datastream, AG2R La Mondiale

La transition économique s'accompagne de crispations politiques sur fond de règlements de compte internes. Le pouvoir en place doit gérer une baisse de la croissance qui provoque des tensions financières. Par ailleurs, elle peut déboucher sur des revendications sociales et politiques.

Mini révolution de palais

Est-ce la succession de mauvais résultats économiques ou un remaniement technique, mais trois ministres ont été remplacés le 7 novembre. Xia Jie a été ainsi nommé Ministre des Finances ; il supervisera la banque centrale et les services de la planification. Il remplace le réformiste Lou Jiwei officiellement jugé trop âgé pour

occuper le poste (66 ans). Il lui a été reproché son manque de transparence dans la gestion de la crise financière de 2015. En outre, le Président Xi Jinping prépare le Congrès du Parti Communiste qui doit se tenir en 2017 en mettant aux postes clefs ses proches. Le nouveau Ministre des Finances aurait comme mission d'améliorer les relations entre le Président Xi Jinping et son Premier Ministre Li Keqiang. Les deux hommes auraient des positions divergentes au sujet de la transition économique et sur les moyens à mettre en œuvre pour gérer le ralentissement économique. Au mois de mai, le Quotidien du Peuple, ce qui est rare, avait mentionné que le Président avait contesté le bien-fondé du plan de soutien de 700 milliards de dollars à l'économie.

La République tchèque, un modèle en Europe ?

En une vingtaine d'années, la République tchèque est devenue l'un des pays les plus prospères et les plus stables d'Europe centrale. Ce pays semble avoir parfaitement réussi sa sortie du communisme et digéré sa scission pacifique avec la Slovaquie. Il a connu une phase de rattrapage soutenue le propulsant dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Ce territoire de 78 868 km² situé en plein cœur de l'Europe centrale, ayant comme voisins, l'Allemagne, la Slovaquie, la Pologne, l'Autriche et la Hongrie, compte 10,5 millions d'habitants. Son PIB est de 164 milliards d'euros. La République tchèque est membre de l'Union européenne depuis le 1er janvier 2004. Si elle participe à l'Espace Schengen, elle n'a pas intégré la zone euro même. Les gouvernements tchèques successifs éludent d'année en année le passage à la monnaie unique, la population y étant plutôt hostile. La crise grecque a refroidi les ardeurs des partisans de l'adhésion.

Compte tenu de son positionnement géographique et de sa spécialisation industrielle, le pays est très dépendant des échanges avec les autres pays européens. Depuis la crise de 2008, la croissance s'est ralentie ; l'accélération de 2015 (4,3 %) est, en grande partie imputable à la fin de plusieurs programmes européens, fin qui a dopé l'investissement public. Néanmoins, en rythme annuel, le taux de croissance du deuxième trimestre 2016 s'élève à 3,6 %.

Un pays industriel à la recherche d'une diversification

Grâce à des réserves importantes en charbon et en lignite, l'économie a longtemps reposé sur l'industrie lourde. Cette dernière a fortement déclinée après la sortie du communisme même si elle demeure présente sur le territoire tchèque. Désormais, l'industrie tchèque est avant tout représentée par l'automobile, le textile, la chimie et l'aéronautique.

Avec le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, la République tchèque a été un des premiers pays à avoir une industrie automobile. En 2015, elle employait plus de 120 000 personnes (220 000 en France). Skoda Auto figure parmi les plus importants et les plus grands fabricants de voitures de tourisme. Ce secteur d'activité, équipementiers compris, assure le quart de l'emploi.

Depuis la crise de 2008/2009, l'industrie marque le pas. Les faibles gains de productivité handicapent les entreprises tchèques qui doivent faire face à la concurrence de pays à plus faibles coûts. Il y a une obligation de monter en gamme. De ce fait, ces dernières années, le poids de l'industrie au sein de l'économie nationale a diminué en passant de 35 à 30 % de la valeur ajoutée de 2008 à 2015. Il emploie néanmoins plus de 35 % de la population active (12 % en France). L'industrie tchèque est contrainte tout à la fois de monter en gamme et de se diversifier. Les relais de croissance se situent dans le secteur pharmaceutique, dans les biotechnologies et dans le digital, ce qui suppose un effort accru dans la Recherche-Développement (voir infra).

Une agriculture de taille modeste mais avec des produits phares

L'agriculture qui demeure assez fortement subventionnée représente 2,1 % de la valeur ajoutée. Les principaux produits agricoles sont la betterave, le blé, l'orge et les pommes de terre. Elle occupe un peu moins de 3 % de la population active. Elle bénéficie de l'appui d'une industrie agro-alimentaire qui est reconnue pour la production de bières, d'eaux minérales, de produits laitiers, de biscuits et de chocolats. Des groupes mondiaux comme Nestlé et Danone sont présents en République tchèque.

Des services en croissance

Les services qui ne pesaient que 56 % du PIB en 2003 en représentent désormais plus de 60 % (79 % en France). Le secteur du tourisme bénéficie de la renommée de Prague. Le pays attire 11 millions de touristes étrangers (84 millions pour la France) provenant surtout d'Allemagne, de Russie, du Royaume-Uni mais aussi de la France. Plus de 7 millions de touristes se rendent à Prague avec à la clef des nuisances que connaissent d'autres villes touristiques comme Barcelone, Paris ou Berlin (prix en hausse, vandalisme nocturne, etc.). La République tchèque a su développer un important secteur financier qui est, en grande partie, contrôlée par des groupes étrangers (36 établissements sur 44), notamment grâce à des banques de l'Union européenne : les trois plus grands établissements de la place sont en effet la propriété des banques européennes Erste (Autriche), KBC (Belgique) et Société Générale (France). Ces trois banques représentent plus de la moitié du total des actifs du secteur et présentent des ratios de solvabilité élevés.

La République tchèque, une économie résolument tournée sur l'extérieur

Le commerce extérieur est un élément clef de son activité économique. Les exportations représentent plus de 85 % du PIB (35 % en France). 83 % des exportations sont réalisées avec des pays membres de l'Union européenne dont plus du tiers avec la seule Allemagne. Les deux tiers des importations proviennent également de l'Union européenne. Il en résulte une forte dépendance à la conjoncture de ses partenaires et, en premier lieu, de son voisin allemand. Afin de réduire cette

dépendance, les autorités ont adopté, en 2011, une stratégie pour l'amélioration de la compétitivité, assortie d'une stratégie export 2012-2020 en direction des marchés émergents en forte croissance. Pour le moment, les résultats se font attendre, la dépendance commerciale à l'encontre de l'UE ayant eu tendance, depuis 2013, à se renforcer.

L'actualité conjoncturelle : le retour de la croissance

La République tchèque a connu entre 2011 et 2012 six trimestres consécutifs de croissance. Elle a été directement touchée par la crise des dettes souveraines et par la récession de la zone euro. Depuis le 2^{ème} semestre 2013, l'économie a repris le chemin de la croissance : 1,9 % en 2014 et 4,3 % en 2015. Ce dernier résultat est un peu artificiel car le pays a bénéficié de la fin d'un plan d'aide de l'Union européenne. En 2016, la croissance devrait être de 2,4 %. Pour l'année prochaine, les experts s'attendent à une croissance comprise entre 2,4 et 2,6 %. L'économie tchèque bénéficie d'une bonne tenue de la consommation qui devrait croître cette année de plus de 3 %. Les exportations sont toujours orientées à la hausse, + 5,5 % pour cette année, permettant à la République tchèque de dégager un excédent de la balance des paiements courants de 1 % du PIB. Cette balance est structurellement excédentaire grâce aux exportations industrielles et de la faible dépendance énergétique. Le taux de chômage qui était monté à 6,9 % de la population active est redescendu à 4,2 % (en France – 9,6 %). Du fait d'une démographie défavorable, l'économie souffre de goulots d'étranglement en matière d'emplois d'autant plus que l'immigration est relativement faible. L'inflation s'est élevée à 0,4 % en 2015 et devrait être de 0,5 % en 2016. La banque centrale tchèque s'attend, l'année prochaine, à une inflation de 1,5 %.

Les finances publiques ne posent pas de réels problèmes. Le déficit budgétaire a été de 0,4 % du PIB en 2014 et devrait rester stable tant en 2016 qu'en 2017. La dette publique est en recul. Elle est passée de 58,4 à 55,8 % du PIB de 2013 à 2016. En prenant la définition de Maastricht, elle s'élève à 40 %. Les pouvoirs publics ont adopté des dispositifs contraignant pour éviter un dérapage du déficit et de la dette. Les dépenses publiques représentent 41 % du PIB (57 % en France).

Les problèmes structurels

La République tchèque est confrontée à quelques problèmes structurels comme un grand nombre d'Etats européens. Figurent ainsi parmi les défis à relever, la question de la productivité, le financement des retraites, le développement durable, etc.

La question centrale de la productivité

La productivité du travail a enregistré une rupture structurelle en 2008. A l'exception du secteur financier, elle a baissé dans tous les secteurs de 2007 à 2013. Le retour d'une croissance forte et durable suppose un changement de cap. Pour cela, l'OCDE

préconise d'agir sur la recherche, sur la concurrence, sur la structure de l'emploi et sur l'efficacité des dépenses publiques.

La nécessité de développer la recherche et développement

Les dépenses de R&D représentent 2 % du PIB ; elles sont en augmentation depuis 2003 mais elles restent inférieures à la moyenne de l'OCDE. La dépendance à quelques grands groupes internationaux constitue un frein à l'augmentation des dépenses de recherche, celle-ci étant souvent réalisée dans les pays d'origine des groupes.

Une structure de l'emploi déséquilibré

La République tchèque se caractérise par un nombre élevé de travailleurs indépendants qui occupent 17 % des emplois (10 % en France). Cette surreprésentation est la conséquence d'un traitement fiscal et social favorable aux Travailleurs Non Salariés. De ce fait, les entreprises ont recours de manière massive à la sous-traitance ce qui peut être contreproductif en matière d'innovation et de sécurisation des parcours professionnels.

Transparence et lutte contre la corruption

Selon l'OCDE, la République tchèque doit faire des progrès dans l'organisation des marchés publics. Elle doit également veiller à accroître la concurrence et réduire le coût des faillites.

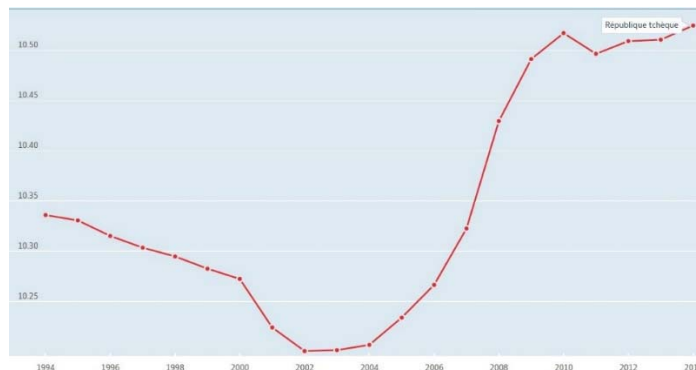
L'efficacité des dépenses publiques

Même si les finances publiques sont équilibrées, l'OCDE souligne que des efforts devraient être menés pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques. L'organisation internationale met en avant la nécessité de réduire le morcellement territorial en créant de plus grandes entités. Elle conseille également le développement de l'e-administration. Des infrastructures devraient être réalisées afin de faciliter l'accès à Internet à haut débit et afin de moderniser le réseau routier.

La problématique des retraites

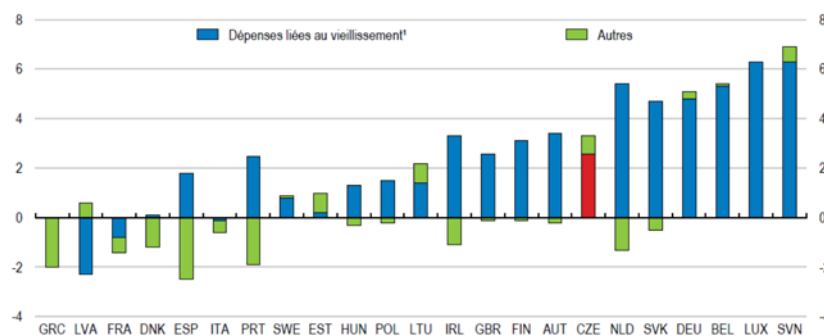
La République tchèque doit faire face à un vieillissement rapide de sa population. Du fait d'un des plus faibles taux de fécondité d'Europe, la croissance de la population est voisine de zéro. Selon les dernières projections, elle pourrait redescendre en-dessous de 10 millions d'ici 2023 pour se stabiliser autour de 7,5 millions d'ici à la fin du siècle.

Evolution de la population de la République tchèque En millions d'habitants

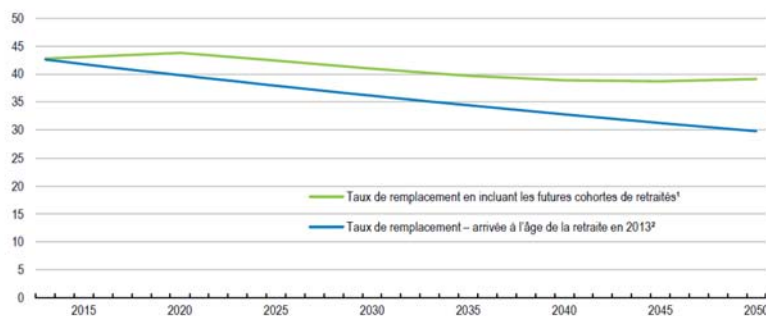


En 2014, les dépenses sociales ont atteint 21 % du PIB (36 % en France). Elles représentent 46 % des dépenses publiques totales. Les dépenses liées au vieillissement de la population devraient s'accroître de 2,6 points de PIB d'ici 2060. Le régime de retraite constitué de deux niveaux a été réformé à plusieurs reprises avec à la clef un report d'ici 2041 de l'âge de départ à la retraite à 66 ans et 8 mois. Au-delà de cette année, il pourra être relevé de 2 mois tous les ans. Des mesures ont été prises pour réduire le taux de remplacement des pensions obligatoires au point que le taux de pauvreté des retraités et futurs retraités pourrait être amené à augmenter dans les prochaines années. La création d'un deuxième pilier obligatoire par capitalisation est à l'étude.

Évolution des dépenses publiques (brutes) entre 2013 et 2060, selon le scénario de référence, en points de pourcentage du PIB

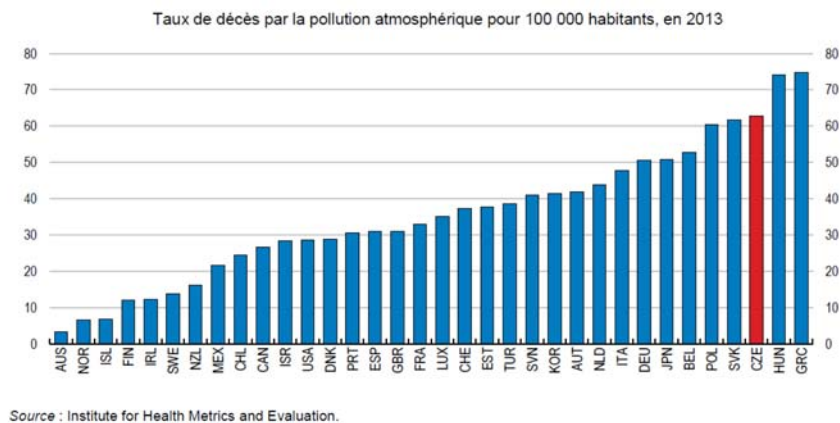


Montant moyen des pensions exprimé en pourcentage du salaire moyen



La problématique du développement durable

Du fait de sa spécialisation industrielle et son positionnement géographique, la République tchèque est confrontée avec une forte acuité à la question de la pollution. Elle figure parmi les pays européens comptant le plus de décès en raison de la pollution de l'air. Du fait d'une forte consommation de charbon, la République tchèque arrive au 6^{ème} rang des émissions de carbone au sein de l'OCDE. Sur de nombreux polluants d'origine industrielle, le pays ne respecte pas les normes internationales. L'OCDE souligne que des efforts ont été entrepris par les autorités mais qu'une action plus volontariste en matière de taxation des émissions de carbone est nécessaire. Du fait des faibles niveaux de prix de l'énergie et des taxes, des marges de manœuvre existent.



Les Tchèques ont, sans nul doute, tiré de leur histoire agitée et complexe, une certaine forme de retenue et de pragmatisme. Le pays est passé en douceur du communisme à l'économie de marché et a su gérer sa partition avec la Slovaquie. Avec l'Allemagne comme voisin et la Russie à proximité, les autorités tchèques ont su créer des liens avec la Pologne ou la Hongrie. Le sentiment national est puissant et se traduit par une certaine réserve vis-à-vis de l'euro sans pour autant que cela aille vers un rejet de l'Union européenne qui a accompagné le développement économique de ces vingt dernières années. La République tchèque après avoir gagné le pari de l'intégration européenne doit réussir celui de la mutation technologique tout en gardant son identité. Ce qu'illustre parfaitement cette citation de Vaclav Havel qui fut son Premier Président après la chute du communisme « l'espoir est un état d'esprit. C'est une orientation de l'esprit et du cœur. Ce n'est pas la conviction qu'une chose aura une issue favorable mais la certitude que cette chose a un sens quoi qu'il advienne ».

LE COIN DES TENDANCES

Les jeunes face aux aides sociales

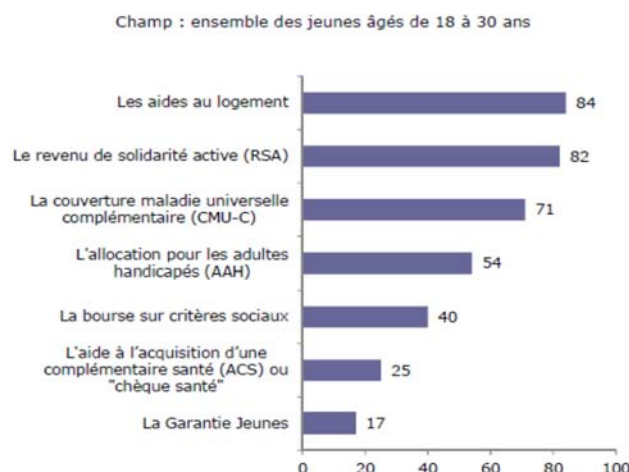
Cet article est la suite de celui paru dans la lettre N°204 du 5 novembre 2016 ayant pour titre « des jeunes, un peu perdus ».

Durant de très nombreuses années, la question de la pauvreté et de la couverture sociale des jeunes était taboue. Ainsi, s'il avait été prévu en 1988 que le RMI ne soit pas accessible aux personnes de moins de 25 ans, il apparaissait peu opportun sur un point de vue éthique et sociale que les jeunes qui sont à la charge de leurs parents soient avant même d'entrer dans la vie professionnelle épaulés par des systèmes d'assistance publique. En revanche, qu'ils soient étudiants ou sur le marché du travail, les jeunes accèdent depuis longtemps aux allocations logement et aux allocations familiales. Les premières constituent un soutien financier pour les étudiants.

Des niveaux d'information variables en fonction des aides

Selon le CREDOC, les jeunes connaissent les prestations sociales auxquelles ils peuvent accéder. 84 % des jeunes ont entendu parler des aides au logement, 82 % du RSA et 71 % de la CMUC. Les bourses sur critères sociaux qui concernent chaque année plus de 661 000 jeunes sont peu connues. La Garantie « Jeunes » ne concernant pour le moment que 45 000 personnes n'est connue que par 16 % des ceux qui pourraient la percevoir, les jeunes sans emploi disposant un fiable niveau de formation ou de diplômes. La Garantie « Jeunes » est destinée aux jeunes en situation de grande précarité qui ne sont ni étudiants, ni salariés et qui ne vivent pas chez leurs parents. Le dispositif vise à donner aux jeunes la chance d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif de formation et d'accès à l'emploi.

Avez-vous entendu parler des prestations sociales suivantes ?



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse 2016

Le niveau de connaissance est fonction de l'ancienneté des dispositifs. Ainsi, les aides au logement existent depuis des décennies. Les parents ont pu en bénéficier dans leur jeunesse ou continuent à en bénéficier. La notoriété du RSA et de la CMUC provient du fait que ces deux dispositifs sont largement médiatisés et qu'ils concernent un grand nombre de personnes. La bonne connaissance des aides au logement est liée à leur forte diffusion (20 % des jeunes de 18 à 29 ans en sont allocataires) et au fait qu'elles sont incontournables pour permettre à de nombreux étudiants de se loger.

Près des trois-quarts des jeunes (73 %) se sont renseignés sur leurs droits au cours des 12 derniers mois. Pour ce faire, la première source mobilisée est internet, pour 61% des jeunes interrogés, loin devant l'entourage (28 %), puis les professionnels (13 %), les affiches ou plaquettes (11 %) ainsi que les médias traditionnels (11 %).

Les canaux d'information varient en fonction des profils. Les demandeurs d'emploi et les femmes ont davantage recours à internet (68 % et 67 %, contre 61 % en moyenne). Les bas revenus (36 %), les étudiants (34 %) et les hommes (32 %) mobilisent plus souvent leur entourage (contre 28 % des jeunes en moyenne).

Des problèmes d'accès aux aides

Plus encore que leurs aînés, un nombre non négligeable de jeunes, même s'ils ont connaissance des prestations, n'en profitent pas car ils ne réalisent pas les démarches nécessaires.

Selon une étude de la DREES, seuls 30% à 43 % des jeunes éligibles à l'aide au paiement d'une complémentaire santé, l'ACS y auraient réellement recours. L'ACS donne droit, durant un an, à une aide financière pour payer le contrat de complémentaire santé.

Les problèmes que rencontrent les jeunes pour bénéficier d'une prestation sociale sont assez classiques : au-delà du manque d'information sur les aides, c'est la méconnaissance des procédures qui aboutit à une non-perception des aides. Les jeunes se découragent plus facilement que la moyenne de la population face à la complexité des dossiers à monter. En outre, plus que leurs aînés, les jeunes, renoncent aux aides les jugeant sans intérêt par rapport à leur situation.

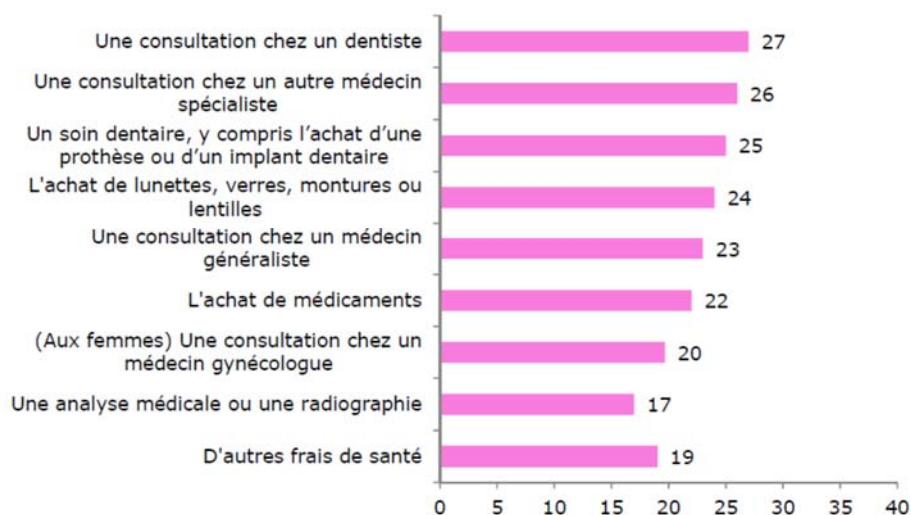
Dans le même temps, les jeunes jugent que leurs droits ne sont pas respectés. Près d'un cinquième des jeunes estiment qu'ils n'ont pas profité des aides auxquelles ils avaient le droit. En ajoutant ceux qui n'ont pas eu d'informations suffisantes sur les aides, le CREDOC estime que plus d'un jeune sur deux renonce à une ou plusieurs aides (56 %). Le non-recours est plus fréquemment signalé par les jeunes peu qualifiés sans emploi ni formation, les jeunes chômeurs et les inactifs non-étudiants. Les jeunes parents seraient plus de 26 % à renoncer des aides tout en les connaissant. 11 % des jeunes indiquent qu'ils refusent les aides par volonté de s'en sortir seul et par crainte des conséquences négatives (impôts, perte d'autres prestations sociales, image de soi).

Le renoncement élevé aux soins pour raisons financières

Les Enquêtes Santé et Protection Sociale de l'Irdes de 2012 soulignent que 25,7 % de la population métropolitaine âgée de 18 à 64 ans ayant renoncé à au moins un soin pour des raisons financières au cours des douze derniers mois. Le taux étant plus élevé chez les 18-39 ans (27,2%) que chez les 65 ans et plus (21,8%). Une étude de la DREES de 2013 souligne que du quart au tiers de la population française renonçait à des soins pour des raisons financières. Les jeunes seraient les premiers concernés par ce problème d'accès aux soins. Ce constat est confirmé par une récente enquête menée par le CREDOC (résultat ci-dessous).

Avez-vous renoncé, dans les 12 derniers mois à un de ces soins par manque de moyens financiers

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse 2016

Le taux de non-couverture par une complémentaire santé est élevé chez les 18-29 ans est de 10 %. Le reste à charge représente en moyenne 39% de la dépense totale annuelle pour les 16-29 ans (soit 239 €) et 31 % pour l'ensemble des assurés (soit 414 €). Sans surprise, les soins dentaires et d'optique arrivent en haut du classement en matière de renoncement de la part des jeunes. Près d'un quart ont renoncé à au moins une consultation chez un dentiste (27%), un quart a refusé de suivre des soins dentaires et 24 % à acheter une paire de lunettes.

Le commerce de détail trace sa voie entre plusieurs écueils

Le monde du commerce est en pleine mutation avec la montée en puissance du canal de distribution par Internet et le retour en force de certains points de vente en centre-ville. Néanmoins, dans leur ensemble, à l'exception des cœurs des très grandes agglomérations, le commerce de détail souffre et perd des emplois. Cette

photographie doit être relativisée au vu de certaines évolutions qui se font jour ces dernières années.

Le commerce, un secteur économique de premier plan

En 2014, le commerce rassemble 802 000 entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires (CA) de 1 393 milliards d'euros et dégagent une valeur ajoutée (VA) de 204 milliards d'euros. Elles emploient plus de 2,6 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP). Leur poids dans l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles est sensiblement le même en matière de nombre d'entreprises (22 %), de valeur ajoutée (21 %) que de salariés en équivalent temps plein (22 %). En 2014, le taux de marge commerciale est de 23 % pour l'ensemble du commerce. Proche de la moyenne dans le commerce de gros (21 %), il varie de 14 % dans le commerce automobile à 29 % dans le commerce de détail. L'emploi salarié des établissements commerciaux augmente de 0,9 % entre fin 2014 et fin 2015, après un léger repli en 2014 (- 0,3 %). Il progresse dans le commerce de détail (+ 1,6 % en 2015), après une stagnation en 2014, et il se redresse dans le commerce automobile (+ 0,8 %), après plusieurs années de baisse (- 1,3 % en 2014 et - 2,0 % en 2013).

Les effets du vieillissement de la population sur le commerce

Le vieillissement de la population conduit à des changements d'habitude. Les ménages ne comportant plus d'enfants réalisent des courses moins importantes mais plus souvent. Il est à noter que la multiplication des divorces provoque des effets similaires. Par ailleurs, les consommateurs seniors recourent moins fréquemment que les jeunes actifs à la voiture pour effectuer leurs courses. Ils privilégient les achats à proximité de leur résidence principale. En cas d'achats volumineux, ils utilisent les services de livraison. Cette évolution est très marquée au sein des grandes agglomérations et en particulier à Paris où moins d'un habitant sur deux possède une voiture. En revanche, dans les villes de taille intermédiaire de moins de 100 000 habitants, les ménages privilégient les achats dans des centres commerciaux se situant en périphérie. Le commerce de détail est également en position de force dans les villes ayant un intérêt touristique marqué.

Les magasins de niche et le luxe

Malgré l'augmentation des achats sur Internet, le commerce de détail demeure le principal canal de vente pour tout ce qui concerne l'équipement de la personne (habillement, chaussure, bijouterie, maroquinerie, parfumerie).

Dans les grandes métropoles, la grande distribution en ayant recours fréquemment à la franchise a investi les centres villes. Carrefour, Auchan et Casino ont développé des réseaux de commerces de proximité (Carrefour Market, Franprix, Monoprix) ouverts sept jours sur sept et avec une large amplitude horaire. Le cœur des grandes agglomérations souvent synonyme de consommateurs à fort pouvoir d'achat est

attractif pour des magasins se positionnant sur des créneaux de niche comme Mark and Spencer (cette marque a décidé désormais que de ne vendre en France que des produits alimentaires et de fermer ses magasins de prêts à porter. Les ménages n'apprécient guère d'acheter leurs vêtements entre une salade et un paquet de pattes ont plébiscité les grandes chaînes spécialisées comme H&M, Zara ou Uniqlo qui ont investi en centre-ville.

Les grands magasins comme « le Bon Marché », « Les Galeries Lafayette » ou « Le Printemps » considérés un temps « has been » sont devenus à nouveau « fashion » en montant en gamme. Ils sont redevenus des lieux attractifs pour les touristes.

Le défi du dernier kilomètre (en gras ?)

Le développement des achats par Internet suppose la multiplication des services de livraison qui se doivent d'être rapides et efficaces ce qui suppose d'avoir des réseaux de distribution sur tout le territoire. De même, le « drive in » n'a d'intérêt que s'il se situe au plus près des habitants qui n'ont guère envie de perdre en transport le temps gagné à ne pas déambuler dans les rayons.

Le commerce de centre-ville, une évolution contrastée

En 2014, les pôles commerçants de centre-ville regroupent un tiers des magasins et un quart de l'emploi salarié du commerce dans les aires urbaines de plus de 20 000 habitants. Si au cours des 10 dernières années, l'emploi dans les commerces de centre-ville est resté globalement stable, il progresse dans les grandes métropoles régionales. Il diminue dans les aires urbaines plus petites, notamment dans celles de taille moyenne.

Le commerce de centre-ville et le niveau de vie des habitants

Si au cœur des grandes agglomérations, le pouvoir d'achat est supérieur à la moyenne nationale, il en est tout autrement dans les villes de taille plus faible et ne disposant pas d'activités touristiques. Néanmoins, les centres villes qui concentrent un grand nombre de services et d'équipements attirent des non-résidents d'équipements. Leur zone d'influence dépasse ainsi leur immédiat voisinage : trois quarts des tribunaux, près de la moitié des cinémas, deux salles de théâtre sur cinq ou un tiers des médecins spécialistes sont situés en centre-ville. En revanche, les équipements nécessitant beaucoup d'espace comme les hôpitaux, ou plus usuels comme les établissements scolaires ou les bureaux de poste, y sont de moins en moins concentrés. Les difficultés de transports pour se rendre dans les centres villes pèsent sur les flux de consommateurs.

De ce fait, il n'est pas surprenant que dans une majorité de centres villes, l'emploi salarié du commerce ait diminué sur dix ans. En moyenne, l'emploi salarié dans les commerces de centre-ville progresse dans les aires urbaines de plus de 500 000 habitants hors Paris (+ 5 %), tandis qu'il diminue dans les aires urbaines plus petites,

la baisse la plus forte concernant les aires urbaines de taille moyenne (de 50 000 à 199 000 habitants). Sur la même période, le commerce est en moyenne beaucoup plus dynamique hors des centres villes, tant en termes de nombre de magasins que d'emploi salarié (respectivement + 12 % et + 14 %). En conséquence, la part des salariés du commerce qui travaillent en centre-ville recule de plus 4 points de pourcentage dans la moitié des villes.

Un emploi en baisse

Malgré ces fortes disparités selon les agglomérations, le nombre de magasins et l'emploi salarié diminuent légèrement dans les pôles commerçants de centre-ville (- 1 %). Il est à noter que l'emploi du commerce alimentaire y progresse légèrement

Les grandes surfaces alimentaires ne représentent que 4 % des magasins alimentaires en centre-ville mais occupent cependant 32 % de leurs effectifs salariés. Entre 2004 et 2014, la progression modérée du nombre de salariés des commerces alimentaires en centre-ville (4 %) masque deux mouvements contraires. La baisse de l'emploi est importante en centre-ville dans les boucheries-charcuteries, les boulangeries-pâtisseries, les primeurs et les poissonneries. Mais elle est plus que compensée par la croissance du nombre de salariés dans les commerces de boissons, de confiserie-chocolaterie, ainsi que les grandes et petites surfaces alimentaires, en lien notamment avec le développement des magasins de produits biologiques.

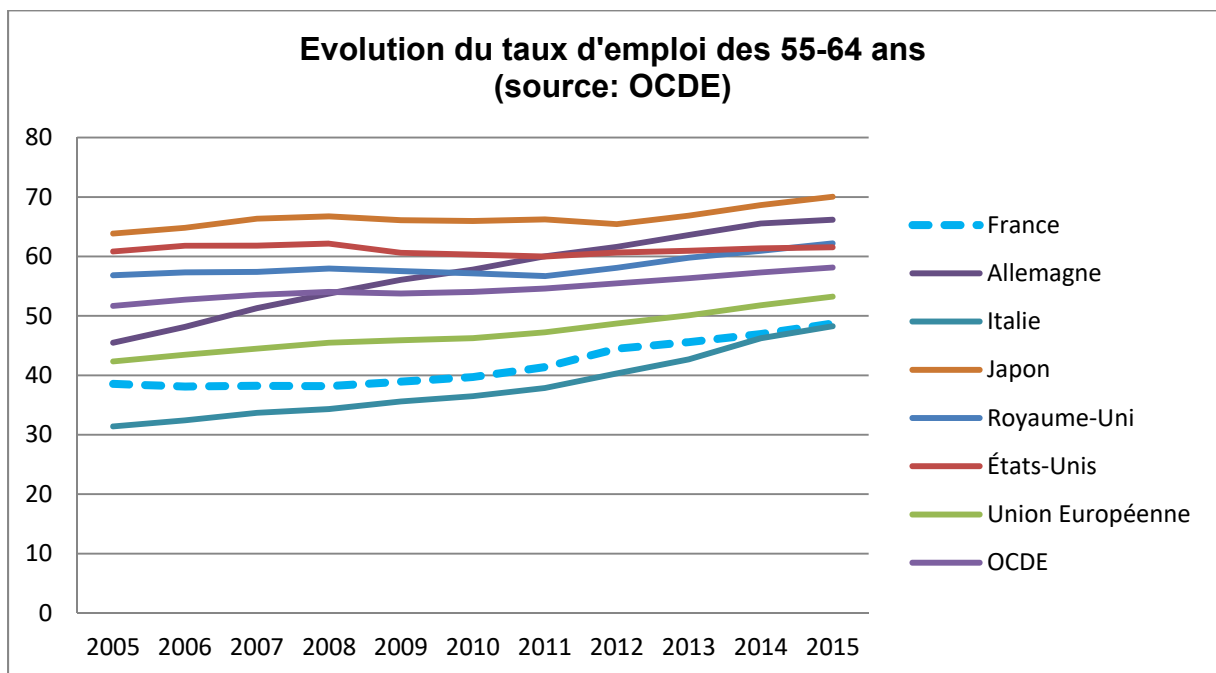
Entre 2004 et 2014, au sein du commerce non alimentaire, l'emploi dans les commerces de TIC progresse en centre-ville, en raison du développement des magasins de télécommunications qui compense le repli des commerces de matériels audio et vidéo. Les commerces d'optique, de parfumerie et d'articles médicaux ont créé de nombreux emplois mais de plus en plus en périphérie ou en centre commercial.

Les pertes d'emplois sont très importantes, pour les magasins vendant des disques, des livres et de la presse. Aussi bien comme support que canal de distribution, le numérique semble condamner cette activité à moyen terme. L'emploi se contracte fortement pour les magasins de sport et les commerces d'équipement de la maison (électroménager, meubles, bricolage, fleurs, etc.) implantés au cœur des villes, au profit du reste des aires urbaines. Les zones commerciales des banlieues offrent en effet de plus grandes surfaces d'exposition, plus propices à ce type d'achats. La restauration se développe fortement, en centre-ville comme en dehors positive, dans les autres espaces des aires urbaines. La part des salariés des débits de boissons travaillant en centre-ville progresse sur la période.

LE COIN DES GRAPHIQUES DE LA SEMAINE

L'emploi des seniors, la France, toujours à la traîne malgré des progrès

Le report de l'âge de départ de la retraite a eu un effet sur l'augmentation du taux d'emploi des seniors en France. Néanmoins, notre pays reste en retrait par rapport à ses partenaires. L'âge de départ à la retraite reste, en France, inférieur à celui de nos partenaires. Néanmoins, il faut prendre en compte le fait que la France se caractérise par une durée de cotisation élevée (à terme 43 ans pour la génération 1973).



AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 13 novembre

Au **Japon**, seront communiqués **les résultats du PIB pour le 3^{ème} trimestre**. Au 2^{ème}, le taux de croissance a été de 0,2 %. Elle devrait en être de même pour le 3^{ème}.

Lundi 14 novembre

En **Chine**, il faudra suivre **les ventes de détail et la production industrielle** du mois d'octobre. Les ventes pourraient avoir augmenté de 10,7 % et la production de 6,2 %

Au **Japon**, il faudra regarder **la production industrielle** du mois de septembre.

En **Allemagne**, sera connu **l'indice des prix de gros** du mois d'octobre.

En **Italie**, sera publié **l'indice des prix à la consommation** du mois d'octobre.

Pour la **zone euro**, sera communiquée **la production industrielle** du mois de septembre. Elle aurait reculé de 1 %.

Mardi 15 novembre

En **Allemagne**, seront attendus **les résultats du PIB** du 3^{ème} trimestre. La progression aurait atteint 0,3 %. En rythme annuel, le taux de croissance serait de 1,8 %.

En **Espagne**, sera publié **l'indice des prix à la consommation** du mois d'octobre.

En **France**, **l'indice des prix à la consommation** du mois d'octobre sera également publié. En octobre, l'inflation aurait été nulle ; sur un an, elle se serait élevé à 0,5 %.

En **Italie**, **la balance commerciale** du mois de septembre sera connue.

Au **Royaume-Uni**, **l'indice des prix de détail** de novembre sera publié tout comme **l'indice des prix à la production** du mois d'octobre. **L'indice du prix des maisons** de septembre sera également rendu public. **L'indice des prix à la consommation** sera communiqué.

Pour la **zone euro**, la **balance commerciale** du mois de septembre sera publiée. Sera attendue **la communication du PIB du 3^{ème} trimestre**. Le taux de croissance serait de 0,3 % pour le 3^{ème} trimestre et de 1,6 % sur un an. Sera également rendue publique **l'enquête ZEW sur le sentiment économique**.

Pour **Allemagne**, les enquêtes **ZEW « sentiment économique »** et **« situation courante »** seront publiées.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les ventes au détail d'octobre et l'indice Redbook du 11 novembre**. Les ventes seraient en progression de 0,6 %.

Mercredi 16 novembre

Une **réunion de la BCE** est programmée mais la politique monétaire n'est pas à l'ordre du jour.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **le taux de chômage et l'évolution des salaires** de septembre. Le taux de chômage resterait stable à 4,9 %.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **l'indice des prix à la production et la production industrielle** du mois d'octobre. Elle aurait augmenté de 0,2 %.

Jedi 17 novembre

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **les ventes au détail** d'octobre. La hausse aurait été de 0,4 %. En rythme annuel, la croissance est de 5,3 %.

Pour la **zone euro**, sera connu **l'indice des prix à la consommation** d'octobre. En octobre, le taux d'inflation aurait été de 0,3 %. Sur un an, elle serait de 0,5 %.

Aux **Etats-Unis**, seront publiés **les permis de construire et les mises en chantier** du mois d'octobre avec une stabilité attendue par rapport à septembre. Sera communiqué **l'indice des prix à la consommation** du mois d'octobre. Il faudra suivre **l'enquête de la Fed de Philadelphie pour le secteur manufacturier** du mois de novembre et **les variations des stocks de gaz naturel** au 11 novembre.

Vendredi 18 novembre

En **Allemagne**, sera connu **l'indice des prix à la production**.

Pour la **zone euro**, sera publié **le compte courant** de septembre.

Pour les **Etats-Unis**, il faudra suivre **les indicateurs avancés** d'octobre. Sera communiqué **le décompte des forages pétroliers US Baker Hughes**.

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC